

Le tribunal de Paris a examiné avant-hier mardi la plainte de 78 anciens salariés de Logo dans le Jura, dernier grand fabricant de lunettes de France, placé en liquidation judiciaire en novembre. Ils reprochent à leurs deux clients principaux, TAG Heuer et Fred – filiales du groupe [LVMH](https://www.lvmh.fr) / T : 01.44.13.22.22 -, d'avoir placé Logo en situation de dépendance économique. LVMH assurait 97 % de l'activité du lunettier jurassien (CA : 40 M€). Depuis 1999, deux filiales du numéro un mondial du luxe, TAG Heuer, et, dans une bien moindre mesure, Fred avaient accordé au fabricant jurassien une licence exclusive de création, conception, fabrication et commercialisation de leurs lignes optiques. [www.lvmh.fr](https://www.lvmh.fr)